

Grigny, le 23 juin 2010

Cabinet du Maire

CV/LP/CV

Monsieur Jacques REILLER
Préfet de l'Essonne
Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91000 EVRY

Monsieur le Préfet,

Je vous ai transmis notre budget communal le 9 juin dernier.

Comme vous pouvez le constater, la ville de Grigny est aujourd'hui dans une situation nouvelle dont vous devez tenir compte dans les décisions que vous allez prendre pour 2010.

Par la poursuite de nos efforts de gestion et par des recettes complémentaires, nous avons :

- Réduit le déficit causé ces dernières années par les désengagements financiers de l'Etat et, plus généralement l'insuffisance des recettes pour assurer des dépenses indispensables en regard des spécificités démographiques et sociales de la population reconnues à maintes reprises par la Chambre Régionale des Comptes. Ces dépenses ont d'ailleurs été le plus souvent décidées d'un commun accord avec l'Etat dans le cadre de la procédure des « Grands Projets de ville ».

Rappelons également que la totalité des dotations perçues par la ville n'a progressé que de 12,4 millions d'Euros en 2002 à 12,7 millions d'Euros en 2008, DSU comprise.

- Voté le budget 2010 en équilibre sur l'année, et cela pour la première depuis 2006.
- Poursuivi le développement économique et urbain de la ville qui génère recettes fiscales et emplois. C'est ce développement qui devrait apporter à Grigny de meilleurs équilibres financiers et sociaux.
Mais les décisions que vous avez prises l'an dernier d'augmenter massivement les impôts locaux, compromettent ce développement car elles remettent en cause nos objectifs de mixité sociale et inquiètent les entrepreneurs.

Le Conseil Municipal, le 30 mars, a adopté à l'unanimité le texte « pour un Contrat d'Objectifs et de Moyens », conçu comme une base de travail avec les services de l'Etat. Il montre que d'autres solutions existent que l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses, donc des services aux habitants. Au nom du Conseil Municipal, et dans l'esprit du « Contrat d'Objectifs et de Moyens », je vous ai alors demandé d'ouvrir un processus de recherche de vraies solutions.

Pour toute réponse, dans votre lettre du 11 mai, vous me rappelez votre « position constante » de voir la ville de Grigny « diminuer ses dépenses de fonctionnement dans le but de résorber le déficit ».

Nous contestons d'autant plus fermement cette position que toutes les études montrent que les seuls efforts de gestion de la ville ne pourront pas résorber le déficit sans mesures complémentaires extérieures. C'est ce que nous demandons à travers le « contrat d'objectifs et de moyens ».

De plus, l'enjeu pour Grigny n'est pas qu'une question d'équilibre comptable. Il s'agit également de disposer des moyens pour continuer les actions éducatives et sociales nécessaires aux habitants et décidées avec l'Etat dans des objectifs partagés de cohésion sociale.

Je vous demande donc à nouveau d'engager ce travail pour que dès 2010, les services de l'Etat et la ville de Grigny, avec la Chambre régionale des Comptes et d'autres partenaires, mettent en place de vraies réponses qui excluent toute nouvelle augmentation des impôts locaux, la charge fiscale étant devenue intolérable pour les contribuables Grignois.

Rappelons qu'en 2008, alors que vous aviez décidé une augmentation de 10% des impôts, la Chambre Régionale des Comptes soulignait déjà qu'il s'agissait là de « l'effort fiscal supplémentaire le plus extrême qui puisse être sollicité d'habitants dont les facultés contributives se caractérisent par leur très grande faiblesse ».

Vos décisions concernant le budget communal 2010 devront favoriser ce processus constructif, d'autant que l'article 1612-5 du code général des Collectivités Territoriales vous donne la possibilité de les motiver en ce sens.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Préfet, vous comprendrez que l'urgence me conduise à vous demander de me recevoir dans le cadre d'une délégation d'élus et d'habitants mardi 29 juin à 15h00.

Notre délégation sera accompagnée par deux parlementaires de l'Essonne : Monsieur Julien DRAY, Député et Monsieur Bernard VERA, Sénateur.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Conseiller Général

Claude VAZQUEZ